EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-GARONNE

DE LA COMMUNE DE MANE

Séance du 12 novembre 2024
Délibération n°8-1

L'an deux mille vingt-quatre le douze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel MASQUÈRE.

- Présents : Mrs MASQUÈRE Michel, FURCY Alain, CASTEX Jean, BAZART Michel, BOTTAREL Sébastien, DEVAUTOUR Florian, FERRANDI François, FINI Sandro et WEIHSS Pascal

- Mmes ARTIGUES Martine, BOUIN Florence et NSIRI Marielle

Excusés : GUALTER Marie-Christine et CARLINI Claude

Mr DEVAUTOUR Florian a été nommé secrétaire.

Objet : PROJET SDEHG 08BU473 création éclairage public futur passage couvert

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 24/04/2024 concernant la création éclairage public futur passage couvert, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération **08BU473** :

- Création d'une extension de réseau éclairage public de 22 mètres depuis le réseau existant sur la façade de la mairie
- Mise en place d'un appareil d'éclairage public de type style LED de puissance 20 Watt avec abaissement de 60% pendant 8h

Nota : température de couleur 2700K – photométrie : circulaire

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

- TVA (récupérée par le SDEHG) 308 €
- Part SDEHG 781 €
- **Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION) 868 €**
- Total 1957 €

Avant de planifier les travaux, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le projet présenté
- De couvrir la part restant à la charge de la Commune par ses fonds propres imputée à l'article 6554 de la section de fonctionnement du budget communal

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
VOTES : Contre Pour 12
Date de convocation : 06 novembre 2024
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT